

## FAIRE REUSSIR LES ELEVES

### Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

1 - **Comment améliorer la lisibilité de l'école pour mieux partager ses objectifs avec la famille ? Comment les parents peuvent-ils aider leurs enfants à réussir ?**

→ Préciser la place des parents au sein du collège :

- absentéisme
- suivi des élèves
- motivation

→ Responsabiliser les parents :

- possibilité de créer une réunion, en début d'année, pour chaque niveau, afin d'exposer les attentes des professeurs (ex. : suivi pour les leçons et les devoirs) + liaison parents/administration (pour bourses)
- création d'un livret de compétences qui mettrait en valeur les acquis sur les connaissances fondamentales. Permettrait aux élèves en difficultés d'être valorisés sur leurs acquis
- impliquer les parents dans le collège : portes ouvertes, kermesse, études dirigées, achat du matériel scolaire...
- faire entrer/venir les parents au collège dans un cadre plus positif (ne pas faire venir les parents uniquement pour les notes et le comportement)

2 - **Quel rôle les associations peuvent-elles jouer ?**

→ Etudes dirigées :

- association des parents d'élèves
- professeurs
- aides éducateurs
- association municipale

ATTENTION ! CAR = Changement des horaires un car à 18H ?

→ Horaires des études :

- pourquoi pas de 13H à 14 H ? Pendant les heures d'IDD ?

- réorganisation des horaires de fonctionnement de l'établissement.
  - Association des parents d'élèves - créer un anneau de solidarité et de soutien (problème des bourses) - achat du matériel scolaire : même équipement pour tous les élèves.
- 3 - **A quelles conditions les médias et les nouvelles technologies peuvent-ils être éducatifs, dans l'école et hors l'école ?**
- Apprendre aux élèves à se servir de la télévision, à avoir un regard critique sur ce qu'ils regardent, entendent, lisent...
  - Il faut que les médias et les nouvelles technologies soient intégrés à l'enseignement pour en avoir une utilisation intelligente et un regard critique
  - Parents = régulateurs quant à la consommation des médias
- 4 - **Faut-il redéfinir l'équilibre entre le temps scolaire, le temps libre et celui consacré à l'accompagnement scolaire ? Dans quel sens ?**
- le temps de l'accompagnement scolaire doit être séparé du temps scolaire ; doit être réalisé par des acteurs autres que par les enseignants de l'élève
  - Réorganisation du temps scolaire sur 5 journées : le mercredi après midi serait consacré aux activités péri-éducatives (soutien scolaire, A.S. , activités du midi = chorale, espagnol etc), allègement du temps scolaire. En fin de journée, des études dirigées seraient mises en place ;

# COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDES DIFFICULTES ?

## 1) DEFINITION d'un élève en grande difficulté.

C'est un élève qui :

- A de faibles capacités de mémorisation.
- Est lent dans l'exécution.
- Manque de méthode
- Manque d'autonomie
- Est passif
- Est désintéressé.
- A des parents qui manque d'ambition scolaire pour leur enfant
- Manque d'encadrement et de soutien (extrascolaire.)
- Accuse des déficits cognitifs liés à l'environnement social, économique et culturel. (handicap) ;
- décalage programmes officiels/capacités des élèves.

Il est alors difficile de différencier les difficultés de différents types :

- scolaire
- Psychologique
- Socio culturelle, familiale.

La prise en charge ou non de l'enseignant dépend de ces types. Notamment, les déficiences mentales mettent les élèves en marge du collège classique.

## 2) REPERER LES GRANDES DIFFICULTES.

Ce repérage est à effectuer dès le cycle II de l'école primaire. Ainsi , les tests d'entrée CE2 et 6e sont à maintenir.

Au collège, par ailleurs, il faut accélérer les procédures suite à un signalement de manière à ce que l'enfant soit pris en charge le plus vite possible avec ses difficultés spécifiques. Un élève signalé pour troubles du comportement (autisme ?) en septembre n'aura rendez-vous avec la COP en janvier ?

L'autorité parentale est parfois un obstacle à toute intervention pour un enfant en difficulté. Pouvoir passer outre cette autorité à bon escient permettrait également d'accélérer les procédures. Par exemple, lorsque l'équipe pédagogique envisage une orientation SEGPA pour un élève après tests, doit-on laisser les parents s'opposer à cette orientation aux dépens du bien-être de l'enfant ?

## 3) Le rôle de l'enseignant :

D'abord, notons que les professeurs ne sont pas formés pour prendre en charge toutes les difficultés. Il faut :

- proposer la possibilité aux enseignants de se spécialiser dans les différents domaines de difficultés .
- des partenaires spécialisés, présents dans le collège, qui sont les seuls aptes à intervenir EFFICACEMENT dans la plupart des cas.

## QUEL EST EN EFFET LE ROLE DE L'ENSEIGNANT ?

La prise en charge des difficultés diffère en effet selon les besoins :

Difficultés purement scolaires : deux encadrants mini pour un groupe de besoin. L'assistant sera formé pour la remédiation, et une COP.

**Difficulté du type « dyslexie, dyspraxie, dysphasie » : spécialistes, orthophoniste...l'enseignant n'est pas apte à intervenir.**

**Difficultés d'ordre social : assistant social .**

**Difficultés d'ordre psychologique : l'infirmière, le psychologue, un tuteur.**

**Déficience psychologique : structure spécialisée.**

#### **4) DE L'HETEROGENEITE DES CLASSES.**

**Il ne s'agit pas de la remettre en cause, car elle est le reflet de la société. Toutefois, il ne faut pas se voiler la face, elle pénalise souvent les élèves, et rend la gestion du groupe classe difficile. Les groupes de besoin, en revanche, valorisent l'élève en général, et remotive l'élève en difficulté.**

**Les structures de remédiation actuelles ne sont pas suffisantes ni efficaces : manque de moyens en horaires, personnels.**

**Le manque de flexibilité du système et des dotations horaires globales sont un frein à ce dispositif d'encadrement.**

#### **5) REMEDATIONS AU SEIN DU COLLEGE.**

1) Multiplier le nombre de ZEP.

2) Créer une structure d'encadrement extrascolaire.

3) Chaque collège doit posséder un dispositif « grande difficulté » :

- un enseignant spécialisé

- une infirmière à temps complet

- une psy

- dédoublement de classe

- création de groupes de besoin.

- Dans les cours, **des auxiliaires d'éducation formés** qui se concentrent sur les élèves en grandes difficultés.

- Orthophoniste

- Assistante sociale.

L'intégration dans le collège unique des élèves à déficience mentale est à remettre en question.(classes spécialisées).

- Les **classes passerelles** sont à privilégier.

- **Recréation d'internat** pour certains enfants.

- Ecole ou collège qui fonctionnerait par **compétences et non par âge.**

### **BILAN**

**Il est évident que le collège UNIQUE ne prend pas en charge chaque élève dans sa difficulté propre. Le manque de souplesse de la structure-collège , de moyens, de personnels est le premier obstacle. Par ailleurs, loin de vouloir se dégager de ses responsabilités, le professeur n'est pas toujours compétent donc efficace dans la lutte contre l'échec scolaire des élèves en grandes difficultés. PARTENARIAT, REVISION DU TEMPS SCOLAIRE(fonctionnement par cycle et non par niveau), SOUTIEN DES ENSEIGNANTS PAR DES PERSONNELS FORMES ET SPECIALISES sont les clés de la réussite de tous et de chacun.**

**COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE  
ET LES INCIVILITES**

Nous avons suivi les pistes proposées :

1 - Comment l'école doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?

L'éducation est de la responsabilité des parents. Ce n'est pas le rôle de l'école. Les professeurs n'ont pas reçu de formation pour cela. C'est dès la naissance que le problème se traite. Dès qu'ils sont petits, il faut leur montrer qu'il existe des limites, des barrières à ne pas franchir, qu'il existe des contraintes.

Il faut sensibiliser les parents sur le fait que tous les problèmes ne proviennent pas de l'école, les inciter à dialoguer avec leurs enfants. Il faut trouver d'autres moyens pour aider les parents à éduquer leurs enfants :

- création d'internats dans les zones rurales, bien encadrés avec personnel suffisant
- collectivités locales
- maisons de quartier
- école surtout pour les jeunes parents
- intervention d'assistantes sociales

2 - Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ?

Les parents et les élèves doivent avant toutes choses reconnaître l'autorité des enseignants. Il faudrait renforcer l'encadrement des élèves :

- par la création de postes supplémentaires de surveillants, mieux formés en psychologie, de même une assistante sociale devrait être plus disponible dans l'établissement et jouer un relais entre l'établissement et les parents ; créer des structures adaptées autres que les classes relais pour des élèves en constat d'échec
- restaurer les leçons de morale dès l'école primaire sinon en collège en éducation civique

- renforcer les liens entre l'établissement et les éducateurs qui suivent des élèves délinquants

### 3 - Quelles sont les sanctions efficaces ?

-Il doit y avoir une trace des sanctions données à l'élève dans son dossier scolaire, durant sa scolarité au collège

- Renforcement du rôle des professeurs au sein du conseil de discipline
- TIG ( travaux d'intérêts généraux) (à conserver)
- en ce qui concerne la dégradation du matériel, impliquer davantage les parents pour le paiement et la réparation (à conserver)
- restauration du « zéro » pour travail non fait

Une sanction efficace doit être relayée par les parents.

### 4 - Le règlement intérieur ? Faut-il le rendre plus lisible ?

Il est indispensable. Le rendre plus lisible sous forme d'un contrat éducatif compréhensible par tous pour ce qui concerne les droits et les devoirs de l'établissement, des élèves et des parents.

## LES 3 PRIORITES

- 1) Responsabiliser les parents
- 2) Renforcer l'autorité de l'ensemble du personnel des établissements scolaires
- 3) Partenariat, révision du temps scolaire (fonctionnement par cycle et non par niveau), soutien des enseignants par des personnels formés et spécialisés sont les clés de la réussite de tous et de chacun.